



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus,

Nous sommes le 3 avril 2026, et dans quelques instants, vous allez voter le budget primitif du conseil départemental de la Vienne, et décider de la participation financière allouée au SDIS.

Pendant que vous êtes ici, à débattre, dehors, il y a des femmes et des hommes qui manifestent. Pas pour leur confort. Pas par stratégie. Mais parce qu'ils n'ont plus le choix ! Parce que vous ne les avez pas entendus, pas écoutés.

Cela fait des mois, et même des années que nous vous alertons, par des courriers, des réunions, et des allocutions... Le 9 mars, M. le président, nous vous avons prévenu que le SDIS 86 était passé en vigilance rouge.

Aujourd'hui, nous le répétons, et devant l'ensemble des élus :

Vous vous apprêtez à faire un choix conscient, de dégradation de vos services de secours.

Et il faut que ce soit dit ici, devant les membres de l'Assemblée départementale, parce que derrière vos décisions, il y a une réalité que vous refusez de regarder en face : Dans ce département, les secours arrivent trop tard, avec des équipages incomplets !

Pas parce que les agents ne font pas leur travail. Mais parce que vous ne leur en donnez pas les moyens !

Le SDIS, ce n'est pas une ligne comptable que l'on ajuste au gré des arbitrages.

Pourtant, c'est exactement ce que vous êtes entrain de faire.

Le SDIS, ce sont des femmes et des hommes qui ont fait le choix du service public.

Pas pour compter. Pas pour justifier leur existence à chaque exercice budgétaire, juste pour SERVIR !

Ce sont des personnels administratifs et techniques et des sapeurs-pompiers hors rang, qui assurent dans l'ombre, le fonctionnement de toute la chaîne : la gestion, les payes, les ressources humaines, la formation, la maintenance des véhicules, le suivi médical, et l'informatique.

Ils subissent quotidiennement vos décisions, et la pression qui en découle: Toujours faire mieux avec moins!

Il y a les sapeurs-pompiers volontaires, sursollicités en garde dans les centres mixtes, et d'astreinte dans le reste du département. Ils ont un métier, une famille, une vie. Et malgré cela, ils répondent présents pour la population.

Et puis, il y a les sapeurs-pompiers professionnels, en garde 24 heures, 365 jours par an.

Pendant que vous siégez, que vous inaugurez, ou que vous dormez, eux, ils interviennent.

Ils plongent pour une noyade dans le Clain, à St Cyr ou à Lathus, ils grimpent en haut d'une éolienne, ou évacuent la Gyrotour du Futuroscope. Ils font face aux drames humains des sorties de routes nocturnes, ou des suicides. Ils interviennent sur des feux, des fuites de gaz, des inondations, des animaux, ils assurent la sécurité de la centrale de Civaux, et répondent aux appels 18. Ils vous accompagnent dans votre quotidien !

Ils assurent. Toujours.

Malgré des moyens contraints. Malgré des effectifs tendus !

Malgré des décisions budgétaires qui ne sont plus à la hauteur des enjeux.

Et vous, élus du Conseil départemental, mais aussi les décideurs de notre CASDIS, vous votez les budgets en sachant qu'ils sont insuffisants. C'est vous qui fixez nos orientations. C'est vous qui êtes responsables de l'état actuel de notre service.

Alors quand on nous parle de « redressement », ce mot sonne dans nos oreilles comme une véritable insulte.

Est-ce vraiment à nous, que vous demandez de supporter les conséquences de vos propres décisions ?

Nous ne sommes pas un centre de coût à corriger. Nous ne sommes pas une dérive budgétaire à maîtriser. Nous sommes un pilier de la sécurité du Département. Quand tout vacille, nous sommes encore debout !

Quand une concession de motos brûle, en face de l'aéroport...

Vous regardez le temps passé, et le coût de l'intervention.

Nous, on regarde combien de motos ont pu être préservées. Sur cette intervention, 240 motos ont été sorties, soit 2,8 millions d'euros de valeur marchande sauvée !

Quand des cultures partent en fumée l'été...

Vous décomptez les hectares pour vos statistiques. Nous, nous limitons la catastrophe.

Quand l'église de St Hilaire brûle...

Vous regardez la facture. Nous, nous sauvons le patrimoine. 10 minutes de plus ce jour-là, et il n'y aurait pas eu que la nef de détruite !

Alors oui, posons les choses clairement :

Les sapeurs-pompiers coutent de l'argent... Mais combien évitent-ils de pertes ?

Parce que la vérité, elle est là : Chaque euro investi dans le SDIS, c'est un euro qui évite des drames humains, des pertes économiques, et des catastrophes encore plus graves.

Mais ça, dans vos tableaux Excel, cela n'apparaît pas. Pourtant, c'est bien la réalité du terrain.

Notre direction, M. le président du CASDIS explique qu'il manque 1.3 million €, juste pour pouvoir finir l'année, sans les embauches prévues au SDACR ! Et vous, que proposez-vous ? 500 000 euros ! et avec, en prime, un plan de redressement ! C'est juste inacceptable ! Si on regarde l'augmentation de financement de notre collectivité, depuis le début de votre mandat et celui de la TSCA que vous touchez, Quid du cout réel ?

	Contribution du "département" au SIS				TSCA art.53 perçue par la collectivité			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
SDIS86	13 184 830.00 €	13 343 048.00 €	13 382 839.00 €	13 899 434.00 €	8 999 414.80 €	9 373 465.43 €	9 775 087.43 €	10 482 315.12 €

Ce n'est pas aux sapeurs-pompiers de payer vos arbitrages budgétaires.

Ce n'est pas aux personnels administratifs de compenser vos décisions.

Et surtout, surtout, ce n'est pas à la population d'en subir les conséquences.

Alors oui, maintenant, vous allez devoir décider, voter, et vous positionner. C'est un vrai choix politique ! Mais être décideur, ce n'est pas seulement voter des budgets, c'est surtout assumer leurs conséquences, auprès de tous ceux qui vous ont fait confiance et vous ont élus.

Notre question est simple :

Quel niveau de protection êtes-vous prêts à garantir aux habitants de ce département ?

Et surtout... quels risques êtes-vous prêts à assumer ?

De notre côté, nous refusons que la population soit prise à partie !

Parce que les vies humaines... elles, n'ont pas de prix.

En tout cas, pas pour nous.

Je vous remercie de votre attention.